

Marie-José Lamorlette

## Une lycéenne en stage

En avril 1997, une amie m'a demandé si j'accepterais de prendre en stage sa fille Émilie, dix-sept ans, élève de 1<sup>ère</sup> littéraire dans un lycée lyonnais. Cette initiative propre à son établissement devait constituer une approche d'un secteur professionnel donné, en vue de la fameuse « orientation » ultérieure. Or Émilie était intéressée (entre autres choses) par les carrières linguistiques.

Perplexité ! J'avais bien reçu une fois une classe entière d'enfants de 9-10 ans pour leur expliquer mon métier, mais occuper une « stagiaire » pendant une semaine entière... Le principal problème pour moi était de pouvoir continuer à traduire tout en fournissant à Émilie (qui me verrait travailler) les éléments nécessaires à son rapport. L'impétrante ayant des inquiétudes du même ordre (passer huit jours assise derrière moi à me regarder traduire, ce que je savais impossible), il était indispensable de trouver un *modus vivendi* satisfaisant les deux parties, d'autant que ce stage devait se dérouler en pension complète.

En fait, après une première journée de léger cafouillage, j'ai compris qu'il fallait d'abord partir du plan fourni par le professeur afin d'opérer un tri et de clarifier les choses. Ce qu'on lui demandait était très « pratique », mais prévu pour une entreprise. Il a fallu adapter les questions à un métier indépendant, pratiqué comme un « art » (ou un artisanat), et en ce qui me concerne comme une passion non seulement intimement mêlée à ma vie, mais débordant sur une foule de sujets annexes !

Deux volets ont découlé de ce tri préliminaire : la partie « formelle », assez envahissante (structure de « l'entreprise », activité servant de cadre au stage, statut de la profession, rémunération, rapports vie professionnelle/vie

personnelle, donneurs d'ordre, organisation de la profession, accès au métier considéré... autant de points qui ont dû être expliqués un par un) et la partie « plaisir », à savoir la traduction en elle-même et les multiples façons pour un traducteur de se tenir informé dans ses innombrables centres d'intérêts (lectures, journaux, revues, contacts divers avec des confrères français ou étrangers, colloques, participations à des salons ou autres manifestations, séjours en collèges, cinéma, etc.).

Pour Émilie, cette dernière partie constituait en général une récréation en fin de journée, lorsqu'elle avait durement planché sur des contrats, des fiches de règlement, l'AGESSA, ATLAS, l'ATLF, le CNL et autres sigles barbares qui nous sont si familiers. Elle se détendait en lisant certaines de mes traductions et en les comparant avec le texte-source (dans mon domaine, la littérature pour la jeunesse, le vocabulaire lui était accessible en anglais et en allemand). Je lui expliquais certains choix de titres, de noms de personnages, de jeux de mots, en essayant de lui rendre sensible le fait que la vraie « fidélité », parfois, consiste à adapter pour restituer au mieux l'effet voulu par l'auteur. Nous nous sommes amusées avec quelques difficultés apparemment intraduisibles au départ – et qui, étonnamment, trouvent une solution « miracle » après une nuit de sommeil (l'émerveillement de tout traducteur). Enfin, cerise sur le gâteau, nous passions nos soirées à regarder des films en V.O. (ce qui m'a permis de découvrir un certain Brad Pitt...)

Comme elle se souciait également d'exécuter des tâches pratiques « comme dans un bureau », exercice requis, je lui ai demandé de classer mon dossier « Droits d'auteur/Frais », ce qui lui a donné un aperçu de la comptabilité que nous devons tenir...

À la fin de la semaine, elle est repartie un peu abasourdie par le foisonnement de ce métier si particulier, qu'elle ne soupçonnait pas aussi riche ni aussi varié. Traduire des livres pour les enfants lui plairait, même si le travail à domicile la rebute un peu (« cela demande beaucoup de volonté »), ainsi que le fait de devoir « tout prendre en charge » (s'assurer un flux continu de travail), à la différence d'un salarié qui s'appuie sur une entreprise et un employeur.

Pour ma part, en lisant plus tard son gros rapport d'une soixantaine de pages (comportant de nombreuses annexes tant littéraires qu'administratives), j'ai eu la satisfaction de constater qu'elle avait acquis et assimilé de nombreuses connaissances totalement neuves pour elle (ce que son professeur a apprécié, la félicitant pour son travail et la pertinence des documents choisis) – mais surtout qu'une petite étincelle était passée !